

**RÉ-INSCRIPTION BTS 2 TOURISME
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**

Pour finaliser votre réinscription nous vous demandons de bien vouloir nous retourner, le dossier ci-joint, dûment complété, accompagné des pièces complémentaires.

1. Le dossier de ré-inscription à compléter comprend :

- Fiche d'inscription recto/verso soigneusement renseignée **avec photographie agrafée** ;
- Fiche prise en charge et autorisation de droit à l'image ;
- Fiche d'évacuation non confidentielle **avec photographie agrafée** ;
- Fiche ordonnance infirmerie à rendre en septembre
- Autorisation de prélèvement dûment complétée pour les étudiants demi-pensionnaires

2. Les pièces obligatoires à joindre à votre dossier :

- Un RIB ou RIP au nom du responsable légal de l'étudiant ;
- L'avis d'attribution de bourse par le CROUS (dès que vous le recevrez)
- attestation assurance scolaire

Si des modifications ont eu lieu par rapport à l'année précédente :

- Photocopie du livret de famille en intégralité ;
- En cas de divorce ou de séparation des parents : photocopie du jugement notifiant le droit de garde et résidence des enfants ;

Dossier dûment complété à retourner pour le 20 juin 2022

soit en le déposant à la Vie Scolaire

soit par courrier: lycée des Métiers Condorcet

service Vie Scolaire

1 avenue Roland Dorgelès

BP 134

33311 ARCACHON CEDEX

soit par mail : vie-scolaire1.0332194f@ac-bordeaux.fr (dossier scanner pas photographier)

PHOTO

A

COLLER

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023: 2BTS TOURISME
ANNEE SCOLAIRE 2021/2022: 1BTS TOURISME

Régime : DP 5 jours : DP 4jours (sans le mercredi) :
EXT :

NOM : **PRENOM :** **SEXE :** F M

Né(e) le :/...../..... Lieu : Dépt ou Pays :

Nationalité : Élève majeur : Oui Non N° Portable :

n° de Sécurité Sociale **de l'étudiant** (OBLIGATOIRE) N° : _ _ _ _ _
à réclamer auprès de votre caisse

LVA: ANGLAIS (OBLIGATOIRE) LVB :(suivie en 2021-22)

Élève redoublant ? Oui Non

L'élève est-il boursier (CROUS) ? Oui Non

Transports scolaires : Bus SNCF Bateau Personnel

Responsables légaux :

Père et mère Mère seule Père seul Tuteur

D.D.A.S.S. Autre membre de la famille (préciser)

Situation de famille des parents : Mariés Divorcés Séparés

Vie maritale (PACS, concubinage) Veuf(ve)

Autres

Autorisez-vous le Lycée à communiquer vos coordonnées à une association de parents d'élèves :
Oui Non

Autorisez-vous le Lycée à vous informer des absences de votre enfant par SMS ?
Oui Non

L'enfant dépend-t-il d'un organisme d'état (Conseil général, AOGPE...) :
Oui lequel : Non

LEGAL 1 Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>	LEGAL 2 Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>	Autre responsable <input type="checkbox"/> ou correspondant obligatoire pour les élèves internes <input type="checkbox"/> Lien avec l'élève :
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Date de naissance :/...../.....	Date de naissance :/...../.....	Date de naissance :/...../.....
Lieu :	Lieu :	Lieu :
Tél. domicile :	Tél. domicile :	Tél. domicile :
Tél. travail :	Tél. travail :	Tél. travail :
Tél. portable :	Tél. portable :	Tél. portable :
Mail :	Mail :	Mail :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
CP :	CP :	CP :
Ville :	Ville :	Ville :
N° sécurité sociale :	N° sécurité sociale :	N° sécurité sociale :
Profession :	Profession :	Profession :
Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :

En cas de divorce, nom du beau-père ou de la belle-mère :

Nombre d'enfants à charge dans le second degré public (autre que l'élève) :

Nombre total d'enfants à charge :

Adresse de l'élève si différente de celle de ses parents :

Rue:

CP : Ville :

PRISE EN CHARGE (2022-2023)

Personnes habilitées à la prise en charge de votre enfant.

Nom/Prénom de l'élève :

Classe :

Nom/Prénom	Lien avec l'élève	Coordonnées Téléphoniques

NB : Toute prise en charge impose un passage **OBLIGATOIRE** à la Vie Scolaire.
 (Avec signature de la prise en charge)

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE (2022-2023)

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe :

Responsable légal de l'élève

NOM :

Prénom :

Autorise, à titre gratuit, le Lycée Condorcet d'Arcachon à :

- Prendre des photographies mettant en scène mon enfant :
- Reproduire et diffuser ces photographies pour :
 - Diffusion sur le site internet de l'établissement,
 - Diffusion sur tous supports numériques à destination des familles des élèves et des personnels de l'Éducation Nationale,
 - Représentation sur grand écran dans le cadre d'activités pédagogiques,
 - Toute parution réalisée après autorisation du Lycée.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Fait à

le :

Signature :

photo

FICHE D'EVACUATION NON CONFIDENTIELLE

2022 - 2023

N° Sécu élève (obligatoire):

N° Sécu parent :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :/...../.....

Nom et adresse des parents ou du représentant :

Tél. et adresse du centre de sécurité sociale :

Tél. et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins **un numéro de téléphone**.

- 1- N° de téléphone du domicile.....
- 2- N° de téléphone du travail du père..... Poste.....
- 3- N° de téléphone du travail de la mère..... Poste.....
- 4- Nom et téléphone d'un correspondant susceptible de vous avertir rapidement.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. L'élève ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement hospitalier urgences (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre)

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

** DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.*

Année scolaire 2022-2023

ORDONNANCE INFIRMERIE

L'infirmière ne peut donner des médicaments que sur ordonnance y compris ceux en vente libre en pharmacie.

Au sein de l'établissement, elle dispose de certains médicaments qu'elle pourra administrer à vos enfants si votre médecin traitant lui en fait la prescription (voir ci-dessous la liste des médicaments autorisés).

→ En l'absence de cet imprimé dûment signé par le médecin, elle ne délivrera aucun médicament.

Si votre enfant suit un traitement ou est sujet aux maux de tête ou autres, vous voudrez bien nous adresser une ordonnance.

Les élèves ne peuvent garder des médicaments sur eux, excepté lorsque cela est prescrit explicitement par le médecin.

A remplir par le Médecin traitant :

Je soussigné, Docteur..... autorise l'infirmière à administrer les médicaments dont la liste suit, à l'élève....., si son état le nécessite. J'atteste qu'il ne présente aucune contre indication à la prise de ces médicaments.

(barrer les médicaments interdits)

Apaisyl gel	Hélicidine
Imodium	Niflugel pommade
Arnican	Smecta
Paracétamol	Spasfon
Vogalène Lyoc	Biafine
Eludril	
Esculape (*)	

(*) : Ingrédients Esculape :

Eucalyptus radiata,
Melaleuca cajuputi,
Lavandula hybrida,
Rosmarinus officinalis,
Melaleuca quinquenervia,
Eucalyptus globulus,
Cinnamomun camphora,
Cymbopogon martinii,
Melaleuca alternifolia,
Thymus mastichina,
Eugenia caryophyllus,
Mentha arvensis,

Autres Médicaments :

.....

Fait à..... le.....

Cachet et signature du Médecin traitant

Le restaurant scolaire fonctionne sous forme de self-service. Il est ouvert de 6h45 à 7h45 pour le petit-déjeuner (*du mardi au vendredi*), de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner (*du lundi au vendredi*) et de 18h30 à 19h15 pour le dîner (*du lundi au jeudi*).

▪ **MODALITES D'ACCES AU SERVICE DE RESTAURATION**

Les élèves internes et demi-pensionnaires sont munis d'une carte magnétique. La 1^{ère} est donnée pour toute la scolarité. En cas de perte, vol ou casse, la nouvelle carte sera facturée au prix de 5,00€.

Il existe deux systèmes pour accéder au restaurant scolaire, soit :

➤ **AU FORFAIT** (interne, DP 4 ou DP 5 jours).

Les **paiements se font sur la base des factures** qui sont envoyées **par mail** aux familles en début de trimestre.

Le forfait DP 4 jours concerne exclusivement les déjeuners du lundi, mardi, jeudi et vendredi.

○ **TARIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022** (arrêtés par la Région Nouvelle-Aquitaine le 18/10/2021) :

- Interne 4 jours → 9,59€ la journée pour 144 jours

- Forfait 5 jours → 2,89€ le déjeuner pour 180 jours

- Forfait 4 jours → 3,09€ le déjeuner pour 144 jours

ATTENTION : les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par la Région au 1^{er} janvier.

➤ **AU TICKET** (externe et repas hors forfait → déjeuner du mercredi pour les DP 4 jours ou dîner pour les DP des sections hôtellerie lors des TP du soir).

Les repas sont payables d'avance au service intendance. Le prix d'un ticket est de **3,91€** au 01/09/2022.

Le compte de l'élève doit être **impérativement approvisionné** pour accéder au restaurant scolaire.



Une fois le choix effectué (interne, forfait 4 jours, forfait 5 jours ou externe), il ne pourra plus être modifié en cours de trimestre. Tout changement devra être formulé par écrit 10 jours avant la fin du trimestre en cours, sauf en début d'année scolaire où il pourra être modifié jusqu'au 30 septembre 2022.

▪ **MODALITES DE PAIEMENT :**

- *Uniquement pour les forfaits :*

➤ Par prélèvement automatique mensuel, d'octobre à juin (138,09€ pour les internes, 44,50€ pour les DP 4 jours et 52,10€ pour les DP 5 jours) et un ajustement en juillet (prélèvement ou remboursement suivant la situation).



*Le prélèvement est uniquement proposé aux **élèves non boursiers**.*

➤ Par paiement par Internet : en se connectant sur <https://teleservices.ac-bordeaux.fr/> avec vos codes ÉduConnect, donnés en début de scolarité.

- *Pour les forfaits et les tickets :*

➤ Par chèque (à l'ordre du « **Lycée Condorcet d'Arcachon** » en mentionnant au dos le nom et prénom de l'élève) ou en espèces. Ces paiements se font exclusivement à l'intendance et **uniquement le matin**.

▪ **REMISES D'ORDRE :**

Des remises d'ordre pourront être effectuées sur les forfaits selon les modalités inscrites au règlement intérieur.

▪ **AIDES FINANCIERES**

Une famille qui rencontre des difficultés financières peut solliciter l'aide du Fonds Social. Pour faire une demande, il faut retirer un dossier auprès du service intendance.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE DES METIERS CONDORCET à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE DES METIERS CONDORCET.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 95 ESD 503864

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LYCEE DES METIERS CONDORCET

Adresse : 1 AVENUE ROLAND DORGELES
BP 134

Code postal : 33311

Ville : ARCACHON CEDEX

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

							()
--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	---

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif



Paiement ponctuel



Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE DES METIERS CONDORCET. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCEE DES METIERS CONDORCET.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.